

En partenariat avec l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence, la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle PACA vous propose cette année des actions d'information et de sensibilisation dans les trois domaines suivants :

1. La Santé et la Sécurité au Travail (*page 1*) ;
2. Les Discriminations dans le Travail (*page 2*) ;
3. Les Relations Professionnelles (*page 2*).

1. La Santé et la Sécurité au Travail

Réservées aux membres des CHSCT et aux représentants du personnel des entreprises de la région Provence Alpes Cotes d'Azur, **5 actions d'information et de sensibilisation** sont proposées en 2009, en particulier sur les thèmes :

- ✓ la **souffrance au travail** : prévenir et agir ;
- ✓ la prévention des **troubles musculo-squelettiques (TMS)** ;

L'objectif est de fournir aux représentants du personnel **les moyens pour élaborer une démarche de prévention des risques** :

- en maîtrisant les **règles juridiques** qui s'appliquent aux problèmes de santé et de sécurité ;
- en connaissant les **moyens**, les **responsabilités** et les **limites des actions des CHSCT** ;
- en repérant les **différents acteurs concernés par les questions de prévention des risques** et que l'on peut mobiliser ;
- en maîtrisant les **outils** et les **procédures** pour mettre en place des actions concrètes.

5 actions sont ouvertes à tous les représentants du personnel

(merci d'envoyer votre bulletin d'inscription à l'Institut Régional du Travail (par courrier, par mail ou par fax))

Mars 2009	(12 mars)	Santé au travail (réservé aux Délégués du Personnel) (action organisée dans le Vaucluse, 84)
Juin 2009	(3 au 5 juin)	Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) (action organisée dans le Vaucluse, 84)
	(10 au 12 juin)	Souffrance au travail : prévenir et agir (action organisée dans le Vaucluse, 84)
	(22 au 24 juin)	Souffrance au travail : prévenir et agir (action organisée dans le Var, 83)
Octobre 2009	(19 au 21 octobre)	Prévention des risques dans la logistique (notamment manutention et circulation) (action organisée dans les Bouches-du-Rhône, 13)

2. Les Discriminations dans le Travail

Deux actions d'information et de sensibilisation sont organisées pour les **membres des comités d'établissement** et les **représentants du personnel** des entreprises de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

L'objectif est de fournir aux représentants du personnel

- les moyens de repérer les **phénomènes de discrimination** ;
- de comprendre les **fondements des inégalités professionnelles** ;
- de connaître **les règles juridiques** ;
- de les analyser de façon à **négoier des procédures et des outils** ;
- pour pouvoir **lutter contre ce genre de pratiques**.

2 actions sont ouvertes à tous les représentants du personnel

(merci d'envoyer votre bulletin d'inscription à l'Institut Régional du Travail (par courrier, par mail ou par fax))

Avril 2009	(14 au 16 avril)	La discrimination au travail : les moyens et outils des RP <i>(action organisée dans les Alpes-Maritimes, 06)</i>
Octobre 2009	(5 au 7 oct.)	La discrimination au travail : les moyens et outils des RP <i>(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, 13)</i>

3. Relations professionnelles

Une journée d'étude est proposée aux **délégués syndicaux des entreprises** et aux **responsables syndicaux** de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

L'objectif est de permettre aux participants

- d'appréhender les **enjeux des changements des nouvelles règles de représentativité** ;
- de comprendre la façon dont ces nouvelles règles **redessinent le paysage syndical** ;
- d'analyser leur **impact sur les relations professionnelles** dans l'entreprise.

1 journée d'étude

(merci d'envoyer votre bulletin d'inscription à l'Institut Régional du Travail (par courrier, par mail ou par fax))

Septembre 2009	(24 sept.)	Représentativité syndicale et démocratie sociale <i>(journée d'étude organisée à Marseille)</i>
-----------------------	------------	--

L'INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL (IRT)

Lieu privilégié de rencontres, de réflexions, d'échanges, de coopération et de confrontation des savoirs et des pratiques entre les acteurs du monde du travail et des universitaires, l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence est une composante de l'Université de la Méditerranée.

Pour plus d'informations...

www.univmed.fr/public/composantes/irt.aspx
(vous y trouverez en ligne la plaquette de l'Institut)

Si vous souhaitez participer à l'une ou plusieurs de ces actions d'information et de sensibilisation, veuillez s'il vous plaît nous envoyer le bulletin d'inscription ci-joint à l'IRT (adresse au recto, un bulletin par personne, à remplir s'il vous plaît le plus lisiblement possible).

Pour rappel, il vous faut aviser votre employeur au moins un mois avant et le faire même si vous n'avez pas encore reçu notre convocation.